

Pour ces diverses raisons, l'utilisation des *peptones* et produits similaires sera généralement très limitée. En cas de nécessité, on les fera prendre dans un peu de bouillon. On ne se fera pas d'illusions sur le jus de viande, dont la valeur nutritive est très faible. Le bouillon est généralement bien supporté; comme le jus de viande, il n'apporte qu'une quantité insignifiante d'aliment, mais il est eupeptique, favorise les actes digestifs chez beaucoup de sujets, et c'est à ce titre que son usage traditionnel mérite d'être conservé.

Le *jaune d'œuf*, riche en graisses et en albuminoïdes, peut pallier en partie, très incomplètement, à l'insuffisance de régime; il est bien difficile de le faire accepter en quantité notable. Peu de malades sont capables d'ingérer plus de trois jaunes d'œufs par jour, mélangés au bouillon ou au lait.

Pour faciliter l'étude des régimes, on peut utiliser le tableau suivant qui fait connaître la valeur alimentaire approximative de quelques aliments par rapport au lait naturel (non sucré):

- 1 litre de lait sucré équivaut à 1. 300 de lait naturel.
- 1 litre d'eau albumineuse sucrée équivaut à 0 0 1. 620 de lait naturel.
- 1 litre d'eau albumineuse non sucrée équivaut à 0 1. 275 de lait naturel.
- 1 litre de soupe de farines (60 grammes) équivaut à 0 1. 300 de lait naturel.
- 1 litre de bouillon végétal équivaut à 0 1. 080 de lait naturel.
- Un jaune d'œuf équivaut à 0 1. 075 de lait naturel.
- 50 grammes de peptone équivalent à 0 1. 150 de lait naturel.

\*  
\* \*

Après cette étude analytique, nous devons faire maintenant la synthèse des régimes. Il est évidemment impossible de tracer des règles fixes, immuables, la manière de faire étant nécessairement variable suivant chaque cas particulier; mais on peut tout au moins étudier quelques types d'alimentation, choisis parmi ceux qui se rencontrent le plus souvent dans la pratique courante.

I. Le malade supporte bien la quantité nécessaire de lait: soit 4 litres de lait non sucré, ou 3 litres de lait sucré. C'est l'éventualité la plus favorable; on aura soin d'observer les précautions et les détails d'application signalés plus haut.

II. Très souvent, le lait sucré est toléré à dose de 2 lit. 500. La ration est légèrement insuffisante; le complément désirable pourra